

Modalités d'évaluation – BPJEPS ASEC

BC1

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée

- au moyen d'un entretien à partir de la production par le candidat d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

BC2

La situation d'évaluation certificative du bloc compétences est réalisée

- au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs support(s) personnel(s) de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance. Ces supports comprennent notamment les outils de communication utilisés.

BC3

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée au moyen de :

- la production d'un document présentant une séquence d'animation réalisée en structure d'alternance pédagogique composée à minima de 6 séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales.
- une mise en situation professionnelle consistant en la conduite d'une séance d'activité culturelles, éducatives ou sociales suivie d'un entretien.

BC4

La situation d'évaluation certificative du bloc de compétences est réalisée

- au moyen d'un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un document personnel portant sur l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique.